



# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

## **Assistentes familiales, assistants familiaux, pour une prime de fin d'année digne de notre engagement au service de la protection de l'enfance !**

Assistentes familiales et assistants familiaux employés du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, nous vivons depuis de nombreuses années une situation d'inégalité salariale qui ne peut perdurer. Profession pivot de l'accueil familial, acteurs incontournables de la protection de l'enfance, nous demandons un accès à une prime de fin d'année qui soit équivalente à celle perçue par tous les agents contractuels employés par la Collectivité.

Ces derniers bénéficient, en effet, d'une prime d'un montant de 1.683 euros/an comme l'ensemble des fonctionnaires et ce, depuis plus de 15 ans.

En 2015, la section ASFAMS de la CGT avait obtenu une prime compensatrice de 300 euros par an, première victoire après un long combat.

Aujourd'hui, nous revendiquons la prise en compte de notre demande de revalorisation de cette prime de fin d'année pour atteindre les 1.683 euros. Nous attendons un geste fort de la Majorité départementale qui, par ailleurs, affiche une volonté de valorisation de nos fonctions responsabilités.

**Madame la Présidente, mesdames et Messieurs les élu-e-s de la Majorité départementale, vous devez agir maintenant, pour que les assistantes familiales et assistants familiaux – soit plusieurs centaines d'agents au total – soient enfin reconnus comme il se doit.**

**Montrons a notre collectivité notre détermination.  
Un seul geste... signez la pétition !**

Nom	Prénom	Statut	Coordonnées ou mail	Signature

52 avenue de Saint-Just – 13256 Marseille cedex 20

Tél. 04 13 31 19 70 à 19 74 – Fax 04 13 31 19 79  
[www.cgt-cd13.org](http://www.cgt-cd13.org) – [syndicat.cgt@departement13.fr](mailto:syndicat.cgt@departement13.fr)

